

Des lycéens récompensés au concours de plaidoirie pour les Droits de l'Homme.

L'Académie de Corse et la Ligue des droits de l'Homme ont organisé les 15, 16 et 17 mai, un concours de plaidoirie dans différents lycées de l'île.

28 lycéens y ont participé et ont présenté leur plaidoirie portant sur les droits des femmes ou les discriminations. Le jury, présidé par le recteur Philippe Lacombe, la LDH, des avocats et des membres de l'Education nationale ont apprécié et récompensé le travail de ces élèves motivés.

Tous ont reçu à Ajaccio, des mains de l'avocat pénaliste et Président d'honneur de la LDH, Maître Henri Leclerc, un diplôme et des livres.

Tony Roccia, élève de seconde au lycée Vincensini, s'est distingué en obtenant la première place dans sa catégorie. Sa plaidoirie, en langue corse, portait sur la défense des libertés individuelles dont le titre est : « *Plaidoirie contre une discrimination infamante : le fichage dans notre société.* »

Il partira, avec les sept autres lauréats, représenter le lycée Vincensini à Paris, les 18 et 19 juillet 2018. Il visitera le siège de la LDH ainsi que l'Assemblée nationale, accompagné des députés corses.

Félicitations à tous les participants : Sihem Bourouis Belle, Sabrina Bechergui, Santa Angeleri, Elea Senpau, Maëva Vincent, Victoria Mariani, Léa Marchini, Beatriz Ferreira Moreira et à notre lauréat Tony Roccia.

Nous lui souhaitons, tout comme Maître Henri Leclerc lors de la remise des diplômes, de bonnes études de droit mais ... celui-ci préfère, pour l'instant, le lycée Agricole de Borgu ☺.

Lesia Rogliano, professeur

